

Bonne gouvernance

Tournant décisif dans l'aboutissement de la réforme budgétaire et comptable

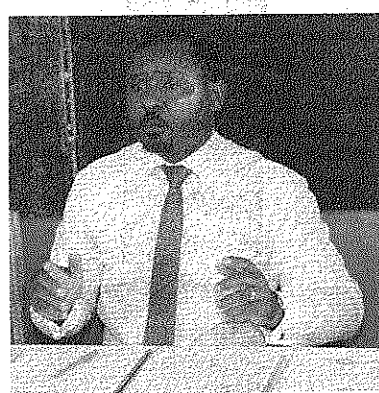
P. 2



Atelier régional

"Mieux structurer et canaliser les efforts"

P. 4



Rencontre

Ernest Ogandaga au contact de la chefferie d'Akanda

P. 11

Gabon Matin

Quotidien d'Informations Générales - N° 1450 du vendredi 21 mars 2014 - 9^{ème} Année - PRIX : 300 F CFA - Site : www.agpgabon.ga

DES SANS-ABRI AU "CAMP DE BOY"

INTEMPERIE La pluie, qui s'est abattue à Libreville dans la nuit de mercredi à hier, a fait de nombreux dégâts au quartier "Camp de boy", dans le 1^{er} arrondissement de la capitale : maisons inondées, toitures emportées, murs effondrés, réseau de distribution d'eau et d'électricité endommagé, etc. Des sapeurs pompiers et des agents de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) ont dû intervenir pour des actions de nettoyage et de réparation.

P. 11

POUR UNE INTÉGRATION GLOBALE



CONSEIL DES MINISTRES Le gouvernement de la République, réuni hier en Conseil des ministres, s'est félicité du discours du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs président en exercice de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), appelant à une intégration sous-régionale globale, au-delà d'une monnaie unique ou d'un marché commun. C'était à l'occasion de la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'organisation communautaire.

P. 3

LE TEXTILE TURC D'ISTANBUL
TUGA
 PRIX DU MAGASIN DE TEXTILE TURQUE
 RETROUVEZ DANS NOTRE MAGASIN UNE NOUVELLE COLLECTION DE VETEMENTS GRANDE TAILLE POUR HOMME ET FEMME...
 COSTUMES + CHEMISE **99,000 F**
 CHEMISE + CRAVATTE **19.000 F**
 ROBE **15.000 F** POUR ENFANT **10,000 F**
 VOUS TROUVEREZ DANS NOTRE MAGAZIN TOUT TYPE D'UNIFORME DU PERSONNEL D'HOTEL
 Vêtements pour Homme-Femme-Enfant-Bébé-Uniformes de travail
 Notre magasin a ouvert. Nous vendons en détail et en gros.
 OUVERT TOUS LE JOURS 9H A 19H TEL: 05505460-05498430
 A côté du ballon d'or après l'aéroport Libreville

SOCIÉTÉ

Servair Gabon, une équipe au service de la restauration aérienne



GASTRONOMIE Dans le cadre de l'opération dénommée "Chef à bord", Air France et sa filiale Servair ont reçu la visite du chef Boumediene Bengana sur le vol AF976 du 18 mars dernier, entre Paris et Libreville. Pour échanger avec cet homme de la gastronomie, la presse locale a été conviée à une visite dans les locaux de Servair Gabon.

P. 11

SPORTS

Les autres enjeux de la 13^{ème} journée

CHAMPIONNAT DE D1

En plus du titre honorifique de champion de la phase aller qui reste à déterminer, d'autres enjeux, et pas des moindres, ne manqueront pas de donner de l'importance à cette 13^{ème} journée du National-foot. Certains joueurs tenteront d'améliorer leurs statistiques personnelles, tandis que des clubs, comme O'Mbilaziami, essaieront de s'extirper de la zone rouge, avant le début de la phase retour, marquant "le sprint final".

P. 15



« Mieux structurer et canaliser les efforts »

OUVERTURE ATELIER REGIONAL Les experts du comité 1540 de l'Organisation des Nations unies (ONU) sont à pied d'œuvre depuis hier à Libreville, où ils animent un séminaire atelier à l'intention des experts des pays francophones. Cet atelier donnera aux participants les rudiments à même de leur permettre de mieux structurer et de canaliser les efforts des Etats dans la mise en œuvre des recommandations de la résolution 1540 du Conseil de sécurité. C'est le ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Issozé Ngondet qui a ouvert les travaux.



Le ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Issozé Ngondet, ouvrant l'atelier

Un atelier régional des Etats francophones sur la mise en œuvre de la résolution 1540, organisé en collaboration avec le gouvernement gabonais, le Bureau des Nations unies pour les affaires de désarmement (UNODA), via son Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), a été ouvert hier en matinée à Libreville, par S.E Emmanuel Issozé Ngondet, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale.

A l'occasion, M. Issozé Ngondet a dit tout l'honneur du Gabon d'abriter cet important atelier, organisé pour la première fois en Afrique francophone. La tenue de cette rencontre d'experts et de participants de différents pays est l'occasion pour les experts nationaux de bénéficier du savoir des experts du Comité 1540 de l'Organisation des

Nations unies (ONU). Au terme de ce séminaire, l'ensemble des experts du comité 1540 aideront les participants à mieux structurer et à canaliser les efforts dans la mise en œuvre des recommandations de la résolution.

Le présent atelier, qui se tient dans un contexte international marqué par des défis majeurs en matière de paix et de sécurité, à savoir la montée des phénomènes tels que la piraterie, les vols à main armée dans le Golfe de Guinée, le braconnage, la violence armée en RDC, dans le nord du Mali, en Libye, au Soudan du Sud, en République centrafricaine... vient à point nommé. Il rappelle la nécessité et l'urgence pour l'humanité de se débarrasser des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, a précisé le ministre.

Il a, par ailleurs, tenu à dire à l'as-

sistance et aux experts, qui prennent une part active audit séminaire qu'animent les experts du Comité 1540 de l'Organisation des Nations unies, l'objectif doublement visé par ce texte, à savoir combattre la prolifération des armes de destruction massive et empêcher les nébuleuses terroristes d'accéder aux technologies de fabrication d'armes de destruction massive (ADM), aux matériaux à double usage ainsi qu'aux matières radiologiques.

Evoquant, lors de son discours d'ouverture, le sommet à venir sur la sûreté et la sécurité nucléaires de la Haye, auquel Ali Bongo Ondimba, président de la République, prendra part, Emmanuel Issozé Ngondet a dit l'importance de la tenue de pareilles rencontres sur la sûreté et la sécurité nucléaire. Lesquelles rencontres prouvent à suffisance la préoccupation des diri-

geants du monde face à la menace que représente la prolifération des ADM et leur technologie.

Ce sont des sommets qui soulignent la nécessité d'une maîtrise renforcée des déchets radiologiques issus des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le Gabon, qui a conscience que la mise en œuvre de la résolution 1540, commande l'engagement et l'effort de tous les membres des Nations unies, a rappelé aux représentants des pays membres, par l'entremise de son ministre, que cet engagement est un devoir de chaque pays envers l'ensemble de la communauté internationale et de ses propres citoyens.

En souhaitant plein succès aux

travaux, le ministre des Affaires étrangères a précisé que le Gabon reste pleinement disposé à poursuivre sa collaboration avec les Nations unies, en vue de la mise en œuvre de toutes les mesures édictées par la résolution 1540.

Le ministre a également dit la détermination du Gabon à prendre en compte la mesure relative au renforcement d'un cadre juridique approprié quant à la mise en œuvre de la résolution 1540.

Sidney MBINA

Mettre en œuvre les mesures édictées par la résolution 1540



Des participants présents à l'atelier (JBEZ)

Atelier régional sur la mise en œuvre de la résolution 1540: les enjeux

En avril 2004, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté à l'unanimité, et en s'appuyant sur le chapitre VII de la Charte des Nations unies, la résolution 1540, dans laquelle le Conseil de sécurité obligeait les Etats à s'abstenir d'apporter un appui, quelle qu'en soit la forme, à des acteurs non étatiques qui tenteraient de mettre au point, de se procurer, de fabriquer, de posséder, de transporter, de transférer ou d'utiliser les armes nucléaires, chimiques, biologiques, voire leurs vecteurs.

Pour coller à l'esprit de cette résolution 1540 adoptée, un atelier régional sur la mise en œuvre de celle-ci a été ouvert hier, à Libreville, dans une structure hôtelière, par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, S.E. Emmanuel Issozé Ngondet. Le séminaire de Libreville, qui prend fin aujourd'hui, en fin d'après-midi, vise

à aider les pays francophones à préparer un premier rapport, tout en bénéficiant de l'expérience de pays africains ayant déjà soumis pareil rapport.

Le conclave de Libreville, capitale politique et administrative de la République gabonaise, pays ayant remis son premier rapport en 2011 et qui a accepté d'accueillir cette première rencontre en Afrique francophone, en qualité d'Etat pilote, devrait favoriser l'acquisition par les participants des pays invités présents, de son expérience et de son expertise en la matière.

Il sera question, tout au long de cet atelier, de permettre aux participants et à l'assistance, via les experts du comité 1540, de s'imprégner du processus évolutif de la mise en œuvre de la résolution, d'identifier les domaines pour lesquels ils pourraient nécessiter un soutien technique sur les différentes facettes de la mise en œuvre de la résolution 1540 et toutes les autres questions qui s'y rapportent.

Bénéficiaire de l'expérience d'autres pays africains



Le ministre Emmanuel Issozé Ngondet posant avec les experts et participants, au terme du séminaire atelier

Aussi, cet atelier régional, faut-il le relever, aidera les pays francophones à préparer un premier rapport, tout en bénéficiant de l'expérience des pays africains ayant déjà soumis un tel rapport. Nul n'est besoin de le rappeler,

le président du Comité 1540, l'Ambassadeur Oh Joon a invité les Etats membres à apporter leur plein appui, afin que, d'ici la fin l'année, tous les pays du monde aient soumis au moins un rapport national sur la mise en

œuvre de la résolution. D'où l'importance de la tenue de l'atelier de Libreville.

Vers la mise en œuvre de la résolution 1540

ATELIER REGIONAL L'objectif affirmé de ces assises est la préparation d'un premier rapport sur la mise en œuvre de ladite résolution qui interdit la prolifération des armes de destruction massive par des acteurs non étatiques, notamment à des fins terroristes. L'ouverture du séminaire a, entre autres, été ponctuée par les allocutions du ministre Emmanuel Isozé Ngondet, de François Coutu, spécialiste des affaires politiques au Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies, et de Nicolas Kasprzyk, expert auprès du Comité 1540, assisté d'un second expert Enrique Ochoa.

Après les salutations d'usage et les remerciements adressés au Gabon, en sa qualité de pays hôte, ainsi qu'aux principaux bailleurs de fonds, à savoir les gouvernements de Norvège et des États-Unis d'Amérique, qui ont rendu possible cette rencontre, le spécialiste des affaires politiques au Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies, François Coutu, a précisé le cadre et le rôle d'appui du bureau.

"Le Bureau des affaires de désarmement des Nations unies, que je représente ici, est heureux d'appuyer cet important séminaire pour les États francophones africains et Haïti, sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité. Comme vous le savez, cette résolution interdit la prolifération des armes de destruction massive par des acteurs non étatiques, notamment à des fins de terrorisme", a-t-il déclaré, non sans rendre un vibrant hommage au travail du Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, de Lomé, désigné par l'acronyme UNREC, et précisant que le Centre n'a pas ménagé ses efforts pour rendre possible ce séminaire et pour assurer la participation d'une dizaine de pays. "Le Bureau des affaires de désarmement considère son soutien au Comité 1540 comme une partie intégrante et importante de ses activités. Notre Bureau a aussi pour tâche de faciliter les efforts de mise en œuvre nationaux des États membres, notamment par des approches régionales coordonnées".

Rappelant deux grands séminaires organisés auparavant avec l'Union africaine, respectivement à Pretoria (novembre 2012) et à Addis Abeba (décembre 2013), et qui visaient à mieux coordonner, avec l'Union et ses États membres, la mise en œuvre de la résolution 1540 sur l'ensemble du continent, François Coutu a dit que le dernier cité a notamment adopté la recommandation suivante : "Il a été noté qu'un nombre important de pays africains ont présenté un rapport national (sur la résolution 1540) et il est recommandé que les États, qui ne l'ont pas déjà fait, présentent un premier rapport, afin d'accélérer le processus de soumission de ces rapports. À cet égard, nous avons pris bonne note du programme développé par l'UNREC, pour

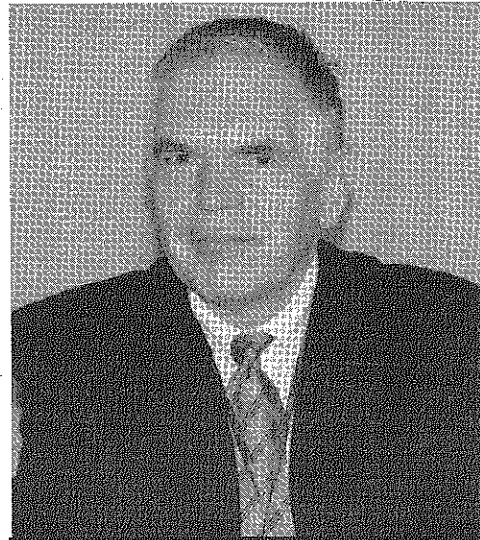


Nicolas Kasprzyk, Expert auprès du Comité 1540

faciliter la soumission de rapports initiaux".

Faisant remarquer qu'à ce jour le monde compte 22 États n'ayant pas encore soumis un premier rapport sur la résolution 1540, dont 18 en Afrique, le spécialiste des affaires politiques au Bureau des affaires de désarmement des Nations unies a décliné la portée du séminaire. "Le séminaire, qui s'ouvre aujourd'hui, est le premier d'une série de trois, organisés par le Centre régional de désarmement de Lomé. Il vise les États francophones africains ainsi qu'Haïti. Avec l'aide et l'appui des deux experts du Comité 1540, vous serez bien conseillés pour la réalisation de votre tâche, consistant à préparer l'ébauche de ce qui deviendra le premier rapport que votre pays soumettra au Comité 1540 sur ses mesures de mise en œuvre".

En ce qui concerne les enjeux, il a relevé que l'année 2014 marquait un tournant important, en ce sens qu'il marque le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1540. D'où l'appel du président du Comité 1540, l'Ambassadeur Oh Joon de la République de Corée, invitant les États membres à appor-



François Coutu, spécialiste des affaires politiques (JDEZ)

ter leur plein appui, afin que d'ici la fin de 2014, tous ces États aient soumis au moins un premier rapport national.

François Coutu a terminé son propos en donnant plusieurs informations, notamment que le Gabon a jugé bon de profiter de la présence de deux experts du Comité 1540 à Libreville, pour tenir, lundi prochain, une table-ronde à laquelle prendront part des responsables de divers ministères et organismes engagés dans la mise en œuvre de la résolution 1540. À la suite de cette rencontre, le pays sera mieux outillé, s'il décide de se doter d'un plan national volontaire de mise en œuvre de la résolution.

Pour précision, le Bureau s'est engagé à coopérer avec des partenaires, notamment les gouvernements et les organisations internationales, ainsi que la société civile, l'industrie, les scientifiques ou les associations professionnelles, pour accélérer la mise en œuvre de la résolution 1540 partout et pour lutter plus efficacement contre ces deux fléaux que sont la prolifération des armes de destruction mas-

sive et le terrorisme.

Prenant, ensuite, la parole au nom du groupe d'experts auprès du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), Nicolas Kasprzyk a déclaré : "Le Gabon a toujours été un allié indéfectible de la résolution 1540 (2004) et il a joué un rôle actif dans la promotion de sa mise en œuvre, alors qu'il siégeait au Comité 1540 en 2010 et 2011. L'hospitalité, qui nous est offerte aujourd'hui, est en quelque sorte le prolongement naturel de ces efforts inscrits dans la durée, qui visent à lutter contre le terrorisme et à prévenir la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs du fait d'acteurs non-étatiques".

En adoptant à l'unanimité la résolution 1540 en 2004, a-t-il poursuivi, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est attaqué au risque que des acteurs non étatiques puissent se procurer des armes nucléaires, chimiques et biologiques, et leurs vecteurs, et se livrer à leur trafic ou en faire usage. "Dans la mesure où les criminels et les terroristes ne respectent pas les frontières, le système mondial de non-prolifération est aussi solide que son maillon le plus faible. Ils exploiteront ces points faibles pour atteindre leurs objectifs néfastes".

À propos de l'importance de la présentation d'un rapport au Comité 1540, l'expert a expliqué qu'elle réside dans la formalisation du dialogue entre l'État concerné et le Comité, vers la mise en œuvre de la résolution.

À effet, toujours selon les propos de Nicolas Kasprzyk, 171 États membres de l'ONU ont d'ores et déjà soumis un rapport au Comité 1540. L'atelier représente une opportunité d'augmenter encore le nombre d'États ayant formalisé le dialogue avec le Comité 1540 et d'avancer vers l'universalisation appelée de ses vœux par l'Ambassadeur Oh Joon, président du Comité 1540.

Il a terminé en exprimant ses remerciements pour le choix porté sur son collègue Enrique Ochoa et pour avoir échangé avec chacun des séminaristes tout au long de l'atelier.

LENNH

Trois questions à Nicolas Kasprzyk

ENTRETIEN Nicolas Kasprzyk, expert auprès du comité 1540, a accordé un entretien à Gabon Matin, en marge de la cérémonie officielle d'ouverture, hier à Libreville, de l'atelier sur la résolution 1540 du conseil de sécurité des Nations unies. Cela, dans le but d'éclairer l'opinion sur les enjeux de cette rencontre au Gabon.

Gabon-Matin Monsieur Nicolas Kasprzyk, pouvez-vous nous parler de la résolution 1540 du Conseil de sécurité et nous présenter les principaux enjeux de cette résolution qui engagent chaque Etat membre de l'Organisation des Nations unies ?

Nicolas Kasprzyk : La résolution 1540 du Conseil de sécurité a été adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité en 2004. Elle constituait une réponse à la découverte faite par la communauté internationale sur la prolifération des armes de destruction massive qui pouvaient être le fait des acteurs non étatiques. On savait déjà que la prolifération des armes de destruction massive pouvait être le fait des États. Mais, ce qui est apparu de manière très claire comme effet nouveau dans le contexte de la guerre froide, c'était de découvrir que les acteurs étatiques pouvaient être eux-mêmes des terroristes, des criminels ou des personnes attirées par l'appât du gain et qui pouvaient se lancer dans des opérations de prolifération d'envergure, leur permettant d'acquérir, de transporter et de développer ou d'utiliser les armes de destruction massive. Ainsi, la communauté internationale s'est emparée de cette question, afin d'apporter une réponse à cette résolution du conseil de sécurité.

La résolution 1540 du Conseil de sécurité fait naître des obligations à la charge de tous les États membres de l'ONU. On observe trois obligations principales : il y a, d'abord, pour les États l'obligation de s'abstenir de soutenir les acteurs non étatiques qui chercheraient à acquérir les armes de destruction massive. Ensuite, l'obligation pour les États de mettre en place les cadres législatifs appropriés pour criminaliser certaines activités spécifiques liées à des activités de prolifération d'armes de destruction massive. Et, enfin, l'obligation pour les États de mettre en place les systèmes de contrôle sur les équipements, les technologies et les matières qui pourraient servir à des fins d'armes de destruction massive. Les contrôles que les États doivent mettre en place sont de différentes natures, mais on peut retenir, entre autres, la protection physique de ces équipements, matières et technologies, la comptabilisation, la localisation de ces équipements, matières et technologies, le contrôle des frontières, pour éviter les pratiques illicites transfrontalières, et celui des exportations, pour que les États n'exportent pas par contrainte ces équipements.

Ainsi, l'utilité de la résolution 1540 réside dans le fait qu'elle encourage un effort coopératif de la part de tous les États de la communauté internationale,

parce que la prolifération des armes de destruction massive, du fait des acteurs non étatiques, est un phénomène qui s'appuie désormais sur des schémas complexes dans lesquels tous les États peuvent être involontairement la source d'une partie du phénomène. On ne peut pas qualifier que tel ou tel État est particulièrement menacé ou impliqué. Mais, on constate que chaque État a un rôle à jouer, pour qu'il ne soit pas le point de départ, de transit et d'arrivée de ces armes. De même qu'il ne se trouve pas impliqué dans le financement de ces armes. Chaque État a donc un rôle à jouer.

On constate que c'est le Gabon qui a été choisi pour abriter le lancement officiel de la première phase de ce projet. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Il y a plusieurs raisons qui expliquent que le choix se soit porté sur le Gabon. D'abord, le fait que ce premier atelier réunit les pays francophones, qui, à l'exception du Gabon, n'ont pas signé la résolution 1540. Il fallait, donc, choisir un pays francophone, mais aussi un pays hôte qui se soit illustré dans la promotion de la résolution 1540. Et, c'était le Gabon qui remplissait ces critères, en ce sens qu'il a déjà soumis son rapport au comité 1540. Le Gabon, qui a siégé trois fois au Conseil de sécurité en 20 ans et qui a

siégé au comité 1540 en 2010 et 2011, joue un rôle actif dans le soutien de cette résolution. Ce sont ces considérations qui ont fait que le choix se porte sur le Gabon.

Quels sont les différents participants à cet atelier et les thématiques qui y seront abordées ?

Les participants sont de deux types : on a, en particulier, les États francophones qui n'ont pas encore fourni de rapports au comité 1540. À ce stade, 171 États de la communauté internationale ont déjà soumis un rapport audit comité et 22 États membres de l'ONU n'ont pas encore fourni un rapport. Sur ces 22 États, on a 18 pays qui proviennent du continent africain. Les trois ateliers, auxquels vous avez fait référence, ont vocation à réunir ces États par une répartition linguistique. Pour ce qui est des pays francophones, on a 8 pays qui n'ont pas encore soumis de rapport. Il s'agit, notamment, du Mali, de la Mauritanie, de la RCA, de la Guinée, de la Guinée-Equatoriale et du Tchad. Sur les thèmes choisis, on va évoquer les objectifs de la résolution 1540, pour s'assurer que les participants aux ateliers ont la même compréhension des enjeux attachés à cette résolution. On parlera aussi des questions de l'importance pour les États de soumettre un rapport au comité 1540 dont l'analyse peut être faite de plusieurs

façons. On peut voir cette soumission du rapport comme une mesure de transparence sur les efforts de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, mais aussi comme un geste qui manifeste le soutien à l'attachement du pays concerné aux objectifs de prévention à la prolifération. Les échanges d'expériences entre l'ensemble des pays, qui ont accepté de faire participer leurs experts, constitueront la particularité de cet atelier. Ces derniers vont partager leurs expériences dans la préparation d'un rapport et, au-delà, dans la résolution de 1540. Les discussions pratiques et bilatérales que les experts vont avoir avec chacun des 8 pays francophones, qui n'ont pas encore transmis leur rapport, seront aussi utiles. Gardons à l'esprit que la préparation d'un rapport reste la responsabilité de l'État concerné. Les experts auprès de la commission 1540 n'ont pas vocation à être directifs, ils sont là pour offrir les éclairages. Car, les pays concernés restent maîtres des décisions qu'ils prendront. La deuxième étape de l'atelier se tiendra en Avril à Pretoria, au profit des pays anglophones qui n'ont pas soumis de rapports. Et, pour les pays lusophones, ce sera à Lomé, à une date qui reste à déterminer.

Propos recueillis par Gladice MOUTONGO & Sidney MBINA